

COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL 16 AVRIL 2013

A l'ordre du jour :

1. Procès verbaux des CTL du 20 décembre 2012 et du 15 février 2013 (pour approbation) ;
2. Rapport d'activité DDFiP 2012 (pour information) ;
3. Organisation de la campagne IR 2013 (pour information) ;
4. Modification des horaires d'ouverture des Trésoreries de Pluvigner et de Carnac (pour approbation) ;
5. Présentation de la Grille d'analyse des risques dans le traitement des demandes de restitution des CIR
6. Questions diverses.

La CGT et Solidaires ont proposé à la CFDT et à FO une déclaration liminaire commune. Ils n'ont pas souhaité s'y associer.

Elle portait sur l'affaire Cahuzac et les réflexions que les agents d'accueil commencent à recevoir de la part du public. Le directeur s'est montré sensible à nos préoccupations. L'attention des chefs de service devra être accrue. Lorsqu'un dérapage est constaté, il convient de le faire remonter à la direction via la fiche de signalement. Ne pas hésiter à en informer les militants CGT. Nous conseillons aux agents ayant des usagers débordant le cadre d'un entretien courtois de faire intervenir immédiatement son supérieur hiérarchique.

A notre demande de suspension du stage déontologie, le directeur s'y est opposé prétextant que sa programmation, émanant de la Direction Générale, est antérieure à l'affaire.

La direction a reconnu que la déclaration liminaire aborde des sujets sensibles mais n'apporte pas pour autant des réponses satisfaisantes et à la hauteur des enjeux.

Rapport d'activité DDFiP 2012

Comme nous le dénonçons régulièrement dans les CTL ou CAP locale d'affection, la direction présente un déficit d'agents... et pourtant, à la lecture du rapport, tout va très bien dans le département ! Il est vrai que dans ce rapport les conditions de vie au travail, le stress, la pression ne sont pas abordés.

On remarque que le nombre de congés maladie ordinaire n'a pas diminué entre 2011 et 2012, l'incidence du jour de carence est donc nul et confirme notre revendication de sa suppression. Où sont donc les arrêts de complaisance ?

Ce rapport n'est qu'un empilement de chiffres flatteurs pour la direction et de commentaires élogieux sur les résultats.

Quelle est la reconnaissance du travail accompli par les agents :

- gel de la valeur du point d'indice depuis 3 ans ;
- volume de promotion, déjà faible, en diminution ;
- Suppressions d'emplois ;
- Droit à mutation limités.

A l'occasion de l'examen du rapport d'activité, la direction a abordé deux points supplémentaires : le déploiement de PESV2 et la monétique.

La direction s'est attardée notamment sur la dématérialisation totale dans le secteur public local. Celle-ci doit se faire avant février 2015. Pour cela la DGFIP va déployer le Protocole d'Echange Standard 2ème Version (PESV2). Toutes les pièces de dépenses seront numérisées par les collectivités qui ensuite en un seul clic les transmettront au comptable public, qui, en un clic prendra en charge, visera succinctement via CHD (Contrôle Hiérarchisé de la Dépense) et paiera en un temps record. Les recettes suivront le même chemin et grâce aux moyens modernes de paiement TIPI (Titre de recette Payable par Internet) l'usager pourra de chez lui et 24h/24, 7j/7 payer en un seul clic.

Mais à ce jour, seules quelques petites collectivités ont validé leur passage sous PESV2. Pour les autres le chemin reste encore très long et coûteux avec notamment :

- une réorganisation complète de leur service ;
- l'achat de nouveaux matériels ;
- le changement ou la modification de leur système informatique ;

Pour les collectivités qui gèrent du prélèvement, la tâche s'annonce encore plus ardue. Sans passage sous PESV2 avant février 2014, les usagers ne pourront plus bénéficier de ce mode de paiement.

La direction quant à elle anticipe déjà les gains de productivité (un clic et l'on peut rendre les comptes de gestion) moins de papier, moins de manipulations, moins de personnel et donc résoudre tous les problèmes liés au sous effectif. A quand le télé-travail ?

La CGT est intervenue pour dénoncer le procédé : la direction a présenté deux points importants ayant des conséquences sur le service rendu aux usagers et sur l'organisation des services. Nous estimons que ces sujets auraient du être abordés comme étant des points à l'ordre du jour et soient documentés afin que les élus puissent exercer pleinement leur rôle de représentants du personnel.

Organisation de la campagne IR 2013

Préparation de la campagne

Une bonne nouvelle : un calendrier desserré. Les déclarations sont envoyées plus tôt et la date d'extraction dans Iliad pour une imposition au 1er rôle est fixée au 26 juillet. Par conséquent, la pression sur la saisie n'a pas lieu d'être. Le climat dans les services devrait donc être plus serein. La direction estime la charge quotidienne de travail par agent à une centaine de déclarations.

La campagne d'information

Pour l'essentiel, le dispositif des années antérieures est reconduit.

Les agents C de secteurs ne participent plus aux pools de réception téléphonique. La CGT déplore que ces agents qualifiés soient confinés à la saisie. Le changement d'appellation de notre fonction d'agents des impôts en agents administratifs était donc loin d'être anodin. Le travail devient de plus en plus rébarbatif et traumatisant physiquement. On nous avait vendu la saisie des déclarations dans les secteurs comme une plus value pour l'agent. Aujourd'hui, plus rien: uniquement de la saisie mais encore pour combien de temps.

En effet, les mesures de simplifications annoncées, l'abandon des justificatifs notamment et la poursuite de l'expérimentation de « scanérisation » laissent présager une restructuration complète des SIP. Le directeur a beau jeu de nous dire qu'il n'y croit pas. Par ailleurs, il s'est défendu de tout projet de fusion de secteurs comme c'est le cas à Rennes. Rappelons que nos collègues Rennais ont déposé un préavis de grève à compter du début de la campagne. La CGT Finances Publiques 56 apporte tout son soutien à l'action des collègues de Rennes.

Depuis 10 ans, notre administration subit des réformes permanentes. Les restructurations opérées ici ou là (fusion d'IFU, de secteurs d'assiette) laissent à penser que d'autres,

porteuses de danger pour nos missions et conditions de travail, sont d'ores et déjà décidées. Le Choix politique de l'e-administration a des conséquences sur les structures et les conditions de travail. Nous déplorons l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication à des fins de suppressions d'emplois au lieu de les utiliser comme un outil supplémentaire permettant d'améliorer le service rendu au public.

Modification des horaires d'ouverture des Trésoreries de Pluvigner et de Carnac

L'ensemble des OS a voté contre ces projets. Nous avons dénoncé une fois de plus le schéma qui aboutit à la fermeture définitive des trésoreries. Nous demandons des créations de postes afin de mener à bien l'ensemble de nos missions avec des conditions de travail acceptables pour les agents.

Ces propositions seront donc représentées au prochain CT.

La CFDT a demandé que l'équipe de renfort vienne en soutien de ces postes d'ici la nouvelle présentation au prochain CT le 6 juin. Le directeur n'a pas donné suite.

Présentation de la Grille d'analyse des risques dans le traitement des demandes de restitution des CIR

Le dispositif présenté par la direction n'a pas appelé de remarques particulières de l'ensemble des organisations syndicales.

Questions diverses

♦ *Projet Troadec*

Le projet est en attente de l'accord ministériel. Il y aurait trois implantations à Vannes : l'actuel bâtiment rue de la paix (Services de Directions), Rue Jérôme d'Arradon (PCE, Brigades, BCR), Troadec (SIP, SIE, SPF, TPVM, Vannes Ménimur si possible). La paierie départementale ne déménagerait pas. La direction évoque fin 2015, début 2016 pour le déménagement.

♦ *Problème d'emploi au SPF de Ploërmel*

La direction va déshabiller le SIP (en sur-effectif suite aux suppressions de postes ! Sic) pour combler le manque d'emploi.

♦ *Concours de contrôleur*

Le concours de contrôleur 1ère classe avait lieu à Brest. Nous considérons que cela crée une différence de traitement entre les candidats (temps de trajet, fatigue...). A l'avenir ce concours devrait avoir lieu à Rennes, ce qui ne règle pas le problème !

